



**Communiqué de presse
Béthune, le 16 septembre 2013**



VNF publie son Rapport d'activité annuel 2012.

2012 a été pour VNF une année de préparation, en vue de l'unification, au 1^{er} janvier 2013, des 4700 personnels de la voie d'eau au sein du nouvel établissement public administratif Voies navigables de France.

La publication du Rapport d'activité 2012 est l'occasion de dresser le bilan de cette année de transition, rappeler l'engagement de VNF en termes d'investissements et présenter les principaux enjeux du secteur ainsi que les chantiers d'avenir.

2012 : préparation d'un service public unifié de la voie d'eau

Au 1^{er} janvier 2013, VNF est devenu un Etablissement Public Administratif regroupant les 4300 agents publics des services de navigation de l'Etat et les 390 personnels privés de l'EPIC VNF. Ce regroupement s'est préparé tout au long de l'année 2012, dans l'objectif d'unifier le service public de la voie d'eau sous une autorité unique et d'offrir aux acteurs et partenaires du fluvial un interlocuteur identifié. VNF dispose à présent de l'ensemble des moyens nécessaires à la mise en œuvre de ses missions, qui ont été élargies, avec notamment la possibilité d'exploiter la force hydraulique et de valoriser le domaine public fluvial.

Comme l'indique Marc Papinutti, Directeur général de VNF : « *La construction de l'EPA a permis de donner du sens à l'action quotidienne des collaborateurs. Des fondamentaux sont partagés par tous : un sens du service public, de la sécurité, un sens du service rendu aux usagers - car notre intervention ne se limite pas aux canaux, mais suggère des coopérations avec l'ensemble des acteurs de la voie d'eau, collectivités locales, riverains, entreprises, associations, partenaires de la gestion hydraulique, etc.* ».

Le regroupement s'est également accompagné d'une modification de l'organisation territoriale de l'établissement, désormais construite autour de sept directions territoriales, dont la toute nouvelle Direction territoriale Centre-Bourgogne.

2012 : 167 millions d'investissements

En 2012, VNF a continué d'investir pour moderniser, sécuriser et développer les 6700 kilomètres du réseau fluvial qui lui est confié. Sur les 167 millions d'euros d'investissements, plus de 35 millions ont été engagés pour la sécurité du réseau et 80 millions consacrés au grand gabarit, en cohérence avec les objectifs de développement du trafic. Emblématique de cette modernisation du réseau à grand gabarit, le nouveau barrage du Coudray-Montceaux, sur la Seine amont, a été mis en service en juillet 2012.

Malgré une très légère contraction des trafics (-1,6 % en tonnes/km), la part modale du fluvial a continué à progresser en 2012, confirmant que, dans un contexte économique difficile, le transport fluvial constitue une véritable alternative à la route.

Comme le précise Marc Papinutti : « *Les entreprises sont toujours plus nombreuses à intégrer le mode fluvial dans leurs stratégies de développement, notamment sur les segments d'activité qui constituent nos trafics de base comme le BTP ou le transport de céréales. D'autres secteurs, comme la collecte de déchets ou les opérations logistiques jusqu'au cœur des villes, sont en pleine expansion. Fondamentalement, le fluvial répond à une demande sociétale.* ».

2012 : le Canal du Midi revit !

2012 aura aussi été l'année du lancement de la campagne de restauration du canal du Midi, une opération qui vise à couper et replanter les 42 000 arbres aujourd'hui menacés par le chancre coloré. Afin de financer une partie de ce chantier, VNF a lancé une opération de mécénat, qui a pris toute son ampleur en juillet 2013 pour préserver ce patrimoine naturel, culturel, touristique et économique français. www.replantonslecanal.fr.

A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Etablissement public administratif de 4 700 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

LES MISSIONS DE VNF

- **Gérer, entretenir et exploiter 6 700 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public bord à voie d'eau.**
- **Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen.**
- **Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF).**
- **Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes.**
- **Favoriser le report modal et les logistiques multimodales.**
- **Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages.**
- **Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires.**
- **Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique.**
- **Encourager et développer la production d'énergies douces.**
- **Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages.**

Voies navigables de France
Direction de la communication
Isabelle Rançon
T. 03 21 63 24 89
Isabelle.rancon@vnf.fr

Agence de presse
Comfluence
Blandine Guyon
blaindine.guyon@comfluence.fr
T. 01 40 07 98 27
Vanessa Ibarlucea
T. 01 40 07 98 20
vanessa.ibarlucea@comfluence.fr